

Cote du document: EB 2017/121/R.13/Add.1  
Point de l'ordre du 8 b)  
Date: 23 août 2017  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

## Observations du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA sur le programme d'options stratégiques pour la République des Philippines

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Oscar A. Garcia  
Directeur du Bureau indépendant  
de l'évaluation du FIDA  
téléphone: +39 06 5459 2274  
courriel: o.garcia@ifad.org

Fumiko Nakai  
Fonctionnaire principal chargé de l'évaluation  
téléphone: +39 06 5459 2283  
courriel: f.nakai@ifad.org

Transmission des documents:

William Skinner  
Chef de l'Unité des organes directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2974  
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt et unième session  
Rome, 13-14 septembre 2017

---

Pour: Examen

# Observations du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA sur le programme d'options stratégiques pour la République des Philippines

## Observations d'ordre général

1. Le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) a réalisé en 2016 une évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP) pour la République des Philippines, portant notamment sur les partenariats établis entre le FIDA et le Gouvernement dans le cadre des stratégies de pays de 1999 et 2009. Il s'agissait de la première ESPP conduite par IOE dans la République des Philippines depuis le lancement des opérations du Fonds en 1978. L'accord conclusif relatif à cette ESPP a été signé en mars 2017. Conformément à la pratique établie, l'accord conclusif est joint en appendice au nouveau programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) pour 2017-2022.
2. Le nouveau COSOP relatif aux Philippines examine ce que le FIDA est susceptible d'offrir pour répondre aux besoins du Gouvernement. Il met l'accent sur le rôle que le FIDA pourrait jouer s'agissant de promouvoir des approches et des modèles novateurs destinés à être reproduits à plus grande échelle par le Gouvernement et de collaborer avec d'autres partenaires, comme l'indique le but stratégique du projet de COSOP: "proposer au Gouvernement des dynamiques de réduction de la pauvreté rurale novatrices et reproductibles à plus grande échelle".
3. IOE reconnaît que le nouveau COSOP pour les Philippines intègre les conclusions et les recommandations de l'ESPP et en tient compte mais que, cependant, certains aspects auraient pu bénéficier de plus d'attention ou être repris plus explicitement dans le document. IOE se félicite également du processus consultatif et des études préparatoires ayant été menés dans le cadre de l'élaboration du COSOP. Des observations spécifiques, avec la référence à la recommandation de l'ESPP correspondante, sont présentées dans la partie suivante.

## Observations spécifiques

4. Recommandation de l'ESPP: réfléchir attentivement à l'avantage comparatif du FIDA dans la nouvelle stratégie de pays. Le nouveau COSOP fait fond sur l'expérience antérieure du FIDA, ses points forts (par exemple, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, l'engagement aux côtés des peuples autochtones, l'autonomisation sociale et économique des ruraux pauvres), et un certain nombre d'études préparatoires (indiquées à l'appendice III du COSOP). Cependant, la description de l'avantage comparatif du FIDA dans le document reste relativement générale: "... [du FIDA] tient à son aptitude à proposer des savoirs, des pratiques optimales et des innovations recueillis dans le monde entier et propres à favoriser la transformation du monde rural et le recul durable de la pauvreté; ainsi qu'à son aptitude à fournir des solutions permettant d'intégrer les habitants pauvres et vulnérables des zones rurales dans les dynamiques de développement" (paragraphe 18). La description ne précise ni les domaines concernés ni la façon de procéder – en ce qui concerne la transformation du monde rural inclusive et favorable aux pauvres.
5. En outre, les conclusions de l'ESPP présentées dans le COSOP portent essentiellement sur les aspects positifs. La partie relative aux enseignements aurait gagné à reprendre d'une manière plus complète et équilibrée les constatations de l'évaluation et les enseignements tirés, par exemple la nécessité d'améliorer la qualité des données et des éléments factuels issus du suivi et de l'évaluation du projet, ou encore les enseignements tirés de l'expérience en matière d'engagement au côté des peuples autochtones dans différents contextes.

6. Recommandation de l'ESPP: améliorer l'analyse diagnostique du groupe cible potentiel et le ciblage. Le COSOP énumère diverses catégories relevant du groupe cible: petits exploitants agricoles pauvres, bénéficiaires des réformes agraires, communautés autochtones vulnérables résidant dans les hautes terres, artisans pêcheurs des municipalités côtières et chômeurs ruraux (paragraphe 32) – avec une mention spécifique concernant l'égalité hommes-femmes/les femmes, les jeunes et les peuples autochtones (paragraphe 34-37). Entre autres points, IOE reconnaît que le COSOP ouvre des pistes de réflexion sur les possibilités d'appuyer les peuples autochtones dans le contexte de l'objectif stratégique proposé (c'est-à-dire les filières agroalimentaires), et notamment souligne certaines particularités de ces peuples. D'un autre côté, en règle générale, le document n'explique pas clairement l'importance de l'adoption d'une approche différenciée selon les groupes et au sein de chaque groupe, même si une analyse et une stratégie plus détaillées sont prévues à un stade ultérieur de la conception et de la planification du projet.
7. Le nouveau COSOP propose, en principe, un ciblage géographique sur les régions des Visayas orientales, de Mindanao, et des hautes terres du nord de Luçon. IOE convient que ce ciblage est cohérent avec l'analyse de l'ESPP relative à la nécessité d'accroître l'investissement dans des lieux ciblés pour augmenter les chances d'obtenir un impact démontrable.
8. Recommandation de l'ESPP: renforcer l'influence exercée en matière d'élaboration des politiques en améliorant la qualité des savoirs et des données factuelles. IOE se félicite de la place manifestement accordée dans le COSOP à l'amélioration du suivi, de l'évaluation et de l'analyse pour étayer la participation à l'élaboration des politiques, et de la collaboration proposée avec une institution nationale partenaire (à savoir, l'Institut sur les études du développement des Philippines), deux orientations qui vont tout à fait dans le sens de la recommandation de l'ESPP. Comme l'indiquent l'ESPP et le COSOP, une gestion performante des savoirs dans le contexte du programme de pays du FIDA aux Philippines (notamment, la mise en place de divers réseaux et plateformes de partage des savoirs et l'établissement de liens satisfaisants avec les dons) favorise la mise en commun de données factuelles et de savoirs de meilleure qualité avec le Gouvernement et les autres partenaires du développement sur des aspects essentiels de la transformation durable du monde rural.
9. Recommandation de l'ESPP: renforcer les partenariats avec les autres partenaires du développement. IOE prend note de la consultation conduite auprès de partenaires du développement multilatéraux lors du processus de formulation du COSOP, mais les partenaires et les domaines de collaboration spécifiques potentiels qui ont été identifiés semblent relativement limités. Le COSOP aurait pu enrichir la réflexion sur les diverses possibilités qui s'offrent au FIDA de travailler en collaboration avec d'autres partenaires du développement dans le secteur rural pour renforcer l'échange d'informations et de savoirs avec le Gouvernement dans des domaines clés, comme l'indique l'ESPP.
10. Le COSOP reste assez vague en ce qui concerne l'intention de renforcer les liens avec le secteur privé. Cependant, IOE reconnaît qu'un certain nombre d'acteurs du secteur privé ont été consultés dans le cadre du processus de formulation du COSOP (comme l'indique l'appendice III). On peut espérer que les possibilités concrètes liées à certaines filières inclusives spécifiques se matérialisent par la suite dans le contexte des projets d'investissement, plutôt qu'au stade du COSOP.

### Observations finales

11. Avec les quelques réserves énoncées ci-dessus, IOE accueille favorablement, dans l'ensemble, le document et les efforts déployés pour donner des suites aux recommandations de l'ESPP de 2016, conformément aux dispositions de l'accord conclusif.